Résolution sur une campagne d'éducation et de consultation en matière de négociation à l'échelle du syndicat

ATTENDU QUE

Les membres de l'IPPM participent maintenant davantage aux activités syndicales par l'intermédiaire du réseau des membres Connexion, dont près de 200 s'y sont joints depuis 2024. Ce réseau démontre la capacité de joindre les membres au moyen de pétitions, de journées de mobilisation et d'activités de sensibilisation.

ATTENDU QUE

Malgré certains progrès dans les négociations, l'employeur continue de retarder le processus et les résultats sont insatisfaisants. Des questions importantes demeurent sans réponse, et l'obtention d'une rémunération équitable continue de poser des défis.

Nous avons fait des progrès, mais il reste encore du travail à faire pour exercer des pressions sur l'employeur afin d'obtenir de meilleurs résultats dans les négociations.

ATTENDU QUE

Les membres de l'IPPM continuent d'exprimer leurs préoccupations au sujet du processus et des résultats de la négociation au moyen de sondages sur la négociation, de consultations, de séances de discussion ouverte et de communications individuelles.

Les membres de l'IPPM se demandent pourquoi le processus de négociation est si long, pourquoi les résultats des négociations ne répondent pas à leurs attentes et pourquoi les négociations se soldent systématiquement par un arbitrage des différends. Les membres méritent de comprendre la dynamique des négociations avec la Ville d'Ottawa et d'exprimer leurs points de vue sur ce processus.

PAR CONSÉQUENT, IL EST RÉSOLU QUE l'IPPM, par l'intermédiaire du réseau de membres Connexion, entreprenne une campagne d'éducation et de consultation à l'échelle syndicale sur l'avenir de la négociation collective, notamment le rôle de l'arbitrage des différends et ses solutions de rechange, et présente un rapport aux membres à l'assemblée générale annuelle de 2027.

Proposée par Andrew Gleeson au nom du Comité de négociation – Ville d'Ottawa de l'IPPM.